

Un nouveau Conseil national de sécurité pour le Burundi

PANA, 08/11/2008 Bujumbura, Burundi - Le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, a nommé 17 personnalités du gouvernement, de l'administration territoriale, de la société civile ou encore des confessions religieuses, pour faire partie d'un nouveau Conseil national de sécurité, a rapporté samedi la radio nationale du Burundi. Le conseil a été placé sous la présidence du chef de l'Etat burundais qui sera secondé par ses deux adjoints.

Les ministres de l'Intérieur, de la Sécurité publique, des Relations extérieures, de la Justice, de la Défense nationale, des anciens combattants sont autant d'autres hautes personnalités du gouvernement burundais qui ont été désignées pour faire partie du nouveau conseil. On a également nommé des responsables des différentes confessions religieuses du pays, selon la même source. Le décret du nouveau chef de l'Etat burundais aura attendu trois ans pour, finalement, voir le jour, dans un contexte d'extrême tension entre le pouvoir central et le Parti pour la libération du peuple hutu/front national de libération (PALIPEHUTU-FNL, rebelle), sur fond de blocages majeurs dans la mise en application effective et intégrale de leur accord de cessez-le-feu, théoriquement en vigueur depuis septembre 2006. Sur le plan extérieur, le Burundi suit attentivement et avec angoisse la relance de la guerre en République Démocratique du Congo (RDC) voisine, qui pourrait embraser toute la sous-région des Grands Lacs si on n'y prend pas garde, ont déclaré les Nations unies. Les prérogatives du Conseil national de sécurité n'ont cependant pas de caractère décisionnel, selon la constitution en vigueur dans le pays. Il s'agit d'un organe consultatif permanent dont le principal rôle est l'assistance au chef de l'Etat en matière de sécurité intérieure et extérieure.